



ALPHA Provence
6, Rue des Minimes - 13530 TRETTS
Tel : 04 42 29 40 32 Port : 07 83 06 59 02
Email : secretariat@alphaprovincesports.fr
Site : www.alphaprovincesports.fr

ACTIVITE ESCALADE (Adultes) – Saison 2018/2019

CRENEAUX :

En extérieur: Samedi de 14h à 18h

Ste Victoire et autres secteurs, en fonctions des conditions climatiques.

RV Canet de Meyreuil à l'extérieur du parking Villa Verde/Rocchietta (interdiction de laisser les voitures sur le parking le temps de la séance).

Attention: pas de minibus cette année - co-voiturage à organiser avec le moniteur

Sur mur d'escalade au gymnase de la Gardi à Trets:

- mardi ou jeudi en fonction du nombre d'inscrits.

Cette activité débutera sous condition d'ouverture du mur par la Mairie de Trets

Début des cours : fin septembre/début octobre 2018

Fin des cours : 15 Juin 2019

Niveaux; débutants et perfectionnement

Matériel:

- cordes et dégaines fournies par le club

- Prévoir un baudrier, un casque et une paire de chaussons d'escalade; **port du casque obligatoire.**

TARIFS :

Formule au choix :

En extérieur:

- 416 € le forfait de 24 séances (4h)

- 371 € le forfait de 15 séances (4h)

Sur mur d'escalade (sous réserve de l'ouverture du mur d'escalade du gymnase de la Gardi) :

- 311 € le forfait de 30 séances (2h)

- 221 € le forfait de 15 séances (2h)

- option assurance ski de piste: 5 €

Inscription et règlement sur site www.alphaprovincesports.fr - section Escalade - suivre le lien e-cotiz -

Dans le cas d'une inscription à deux activités au sein d'une même famille (parents et enfants) une remise est appliquée sur le montant de l'activité la moins chère (hors licence): avant

inscription, demandez votre code promo à l'adresse inscriptionalpha@gmail.com

Responsable de la section Escalade: Dan Gorgeon - 06 51 25 38 61 - daniel.gorgeon@free.fr



ALPHA Provence

6, Rue des Minimes - 13530 TRETZ

Tel : 04 42 29 40 32 Port : 07 83 06 59 02

Email : secretariat@alphaprovincesports.fr

Site : www.alphaprovincesports.fr

L'association ALPHA Provence se réserve le droit d'apporter des modifications au programme.